

21 juin 2000

00.142

Motion Marcel Garin

Préservons notre patrimoine industriel

Ayant eu l'opportunité de mettre sur pied ce printemps une présentation de "La Béroche industrielle aux XIX^e et XX^e siècles", nous avons constaté avec une certaine surprise que des difficultés surgissent lorsque l'on tente de rassembler les objets et documents d'un patrimoine industriel relativement récent et même très récent.

L'accélération des mutations technologiques et des connaissances durant ces dernières décennies, la transmission d'entreprises à de nouveaux propriétaires, quand ce n'est pas leur fermeture, font que les témoins du tissu industriel cantonal disparaissent les uns après les autres sans qu'ils soient répertoriés et qu'un certain nombre d'objets soient conservés, si ce n'est dans quelques domaines privilégiés.

En fonction de ce constat, il nous apparaît opportun de trouver ensemble une solution pour que nos contemporains et nos successeurs aient accès à la palette des produits réalisés en terres neuchâteloises depuis le début de l'ère industrielle jusqu'à aujourd'hui.

Les autorités politiques doivent faciliter la conservation de machines-outils telles que décolleteuses, machines à étirer, étaux-limeurs, étampeuses..., créées dans les ateliers de notre canton, et surtout de quelques exemples de simples produits manufacturés: pièces à façon, pièces de mécanique artisanales et industrielles; sans oublier leurs supports commerciaux: brevets, schémas et croquis de fabrication, plans de construction et d'extension des entreprises, prospectus et réclames, registres du personnel et des produits, qui ne paraissent pas importants actuellement, mais qui constitueront un reflet tangible de l'ensemble de la société industrielle du XX^e siècle pour les futurs historiens.

Certains industriels contactés sont favorables à un maintien de ce patrimoine lors de la modernisation de leur entreprise, également lors de mutations et fermetures, tout en respectant la protection des données.

Le Conseil d'Etat est donc invité à étudier les voies et moyens qui empêcheront une destruction sans discernement de ce savoir-faire précieux; il favorisera le stockage d'un échantillonnage significatif de la production dans des conditions raisonnables de conservation de ces témoins de notre passé commun, même modestes mais dignes de sauvetage.

Cosignataires: P. Hainard, F. Löffel, O. Duvoisin, J. Tschanz, W. Haag, F. Berthoud, D. Burkhalter, W. Geiser, J.-G. Béguin, J.-P. Franchon, H. Scheurer, E. Berthet, B. Renevey, R. Debély, A. Gerber, Ph. Loup, A. Crameri, M. Bubloz, M. Bovay, P. Meystre, G. Pavillon, F. Cuche, L. Amez-Droz, M. Debély, S. Vuilleumier, M. Boss, M. Perroset, F. Gertsch et Y. Morel.

Développement écrit

Sans citer nommément les divers acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine industriel commun durant ces dernières décennies, nous pouvons certifier que la plupart des actions entreprises dans une optique de prise en charge du matériel industriel récent l'ont été à la suite de discussions informelles au hasard de rencontres.

Ces actions individuelles ont notamment permis de sauver d'une destruction irrémédiable des archives sur l'absinthe au Val-de-Travers, de précieux dossiers de travail avec plans des travaux publics de la ville de Neuchâtel au cours des XIX^e et XX^e siècles, l'ensemble du patrimoine industriel de l'entreprise Suchard. Dans ce sauvetage discret, mais exemplaire et remarquable, le Conseil d'Etat est intervenu favorablement il y a quelque cinq ans pour que notre canton conserve la trace des 150 ans d'existence de la chocolaterie de Serrières mondialement connue, notamment sa vache Milka, violette d'origine, entreposée en lieu sûr grâce aux soins du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Heureusement que cette entreprise Suchard disposait en son sous-directeur (M. Walter Anderau) d'une personnalité sensible à la conservation de ce patrimoine.

Cependant, si des sauvetages spectaculaires ont eu lieu, comme celui de l'atelier Léopold Bourquin de La Côte-aux-Fées et celui de quelques machines à tricoter Dubied, sans oublier la Forge du Pâquier au Val-de-Ruz, une quantité impressionnante d'usines ont transformé leurs locaux ou ont même disparu sans nous laisser trace de leur activité.

Nous ne citerons que deux exemples: la Favag et la Wermeille. Le matériel de la Favag a été dispersé sans discernement, malgré une tentative informelle qui n'a, hélas, pas été prise en compte par certains responsables de l'entreprise en liquidation! La Wermeille possédait jusqu'en 1996, dans ses locaux à la Béroche, du matériel introuvable quatre ans plus tard! Si les prestigieuses pendules Le Castel ont été soigneusement conservées par leurs propriétaires respectifs, il n'en a pas été de même des simples pendules de cuisine trop modestes, ni des milliers de compteurs à eau dont les rouages ont été fabriqués à la Wermeille, d'abord en nickel puis en bakélite. Pièces manufacturées, documents et plans d'usine en extension ont presque tous été détruits.

Le Site de la Presta avec sa "Présentation de l'Atelier Bourquin et de machines à tricoter Dubied", tout comme le Château de Prangins (section romande du Musée national suisse) qui propose depuis son ouverture en 1998 quelques exemples fort bien présentés de "Vivre en Suisse 1700-1920" avec notamment une section "Le défi du progrès", sont des lieux fort intéressants, mais ne correspondent pas aux propos de la motion qui cible un soutien de la part des autorités dans les domaines spécifiques de la production industrielle neuchâteloise à conserver comme témoin de notre passé commun.

Il nous paraît indispensable en ce début de XXI^e siècle d'agir dans ce sens car l'accélération des transformations à tous les niveaux avec l'informatique et la robotique contraint les entreprises à remplacer toutes les machines traditionnelles... qui partent à la casse.

Des pistes de sauvegarde existent déjà puisque l'atelier Passerelle à Corcelles restaure des objets (principalement mécaniques) pour nos musées régionaux, puisque cet atelier fait paraître des réclames depuis 1997 dans les journaux: "Demandons machines-outils à réviser", et puisque "Deux cadres vont prospecter les entreprises susceptibles de donner les machines usagées" récupérées auprès d'une douzaine d'entreprises partenaires régionales, afin de les remettre en état; ces outillages sont ensuite acheminés vers les pays du Tiers Monde.

Il y aurait donc à systématiser la recherche au niveau cantonal et à stocker dans des conditions raisonnables de conservation un certain nombre de ces témoignages de notre passé industriel créés dans le canton. Le terme "stocker" indique clairement que les motionnaires ne souhaitent pas imposer un nouveau musée, mais qu'ils ont la ferme volonté **de transmettre aux générations futures une documentation représentative du volet industriel du canton de Neuchâtel.**